

Comité de suivi de projet

Un comité de suivi a été créé pour suivre les travaux et leurs incidences sur le territoire du projet. Le comité de suivi de projet est composé des services de l'Etat, des représentations d'associations environnementales et d'association de consommateurs.



- Direction territoriale de Rouen -
Publié le 13 Mars 2019